



2021 - 2022

le cnam
inseac

Institut
National
Supérieur
d'Éducation
Artistique et
Culturelle

Bac +1

Agent d'accueil des publics de l'Éducation Artistique et Culturelle

Diplôme d'établissement Conservatoire national des arts et métiers (DIE8700A)

Objectif de la formation

Le diplôme d'établissement Bac +1 « Agent d'accueil des publics de l'éducation artistique et culturelle » vise à traduire sous forme de compétences directement utilisables dans un contexte professionnel des enseignements de tronc commun relatifs au métier d'agent d'accueil et des enseignements de spécialité dans les domaines artistiques et culturels.

La formation aux fonctions d'agent d'accueil des publics s'organise autour des trois fondamentaux de l'EAC, décrits dans la Charte pour l'éducation artistique et culturelle du Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle (HCEAC) et dans le projet de l'Inseac : la connaissance (des arts et de la culture), la rencontre (avec les artistes et les œuvres) et la pratique (des arts et de la culture).

La formation bac+1 produit trois types de compétences :

- ◆ des **compétences générales** de type culture générale, scientifique et technique ;
- ◆ des **compétences transverses et douces** (conduite de projet, travail en équipe, prise d'initiative, adaptabilité, codes de l'entreprise et du monde du travail, etc.) ;
- ◆ des **compétences « cœur de métier »**, compétences techniques et professionnelles (liées à la mention du diplôme).

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle du Cnam

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) est intégré au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Premier lieu dédié à la formation, à la recherche à l'animation et la production de ressources en EAC, sa gouvernance est assurée conjointement par le **ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports**, le **ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**, le **ministère de la Culture**, le **Cnam**, le **Conseil régional de Bretagne**, le **Conseil départemental des Côtes-d'Armor**, **Guingamp-Paimpol Agglomération** et la **Ville de Guingamp**. L'Inseac a pour objectif de structurer et développer la recherche dans le domaine de l'EAC et de traduire en matière de formation initiale et continue la Charte pour l'éducation artistique et culturelle du Haut conseil pour l'éducation artistique et culturelle (HCEAC) et l'objectif « 100% EAC » porté par l'État. L'Inseac est implanté à **Guingamp**, au cœur d'un territoire fortement engagé dans l'EAC et accueilli au sein de l'ancienne prison de Guingamp entièrement réhabilitée, bâtiment du XIX^{ème} siècle classé Monument historique en 1997.

Le **Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)** est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche français placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Ses trois missions principales sont la formation tout au long de la vie, la recherche et la culture scientifique et technique. Disposant d'un fort ancrage territorial en France et à l'international, l'établissement propose plus de 500 parcours de formation professionnalisants et certifiants et délivre plus de 13 000 diplômes par an.

Équipe pédagogique

Emmanuel Ethis (Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication), Damien Malinas (Maître de Conférence en Sciences de l'Information et de la Communication), Raphaël Roth (Maître de Conférence en Sciences de l'Information et de la Communication), Stéphanie Pourquier-Jacquin (Maître de Conférence en Sciences de l'Information et de la Communication), Béatrice Macé (Maître de Conférence associée), Lisa Lacombe (Professeur certifié en Lettres), Emmanuel Laot (Professeur agrégé d'Histoire-Géographie), Adrien Wallet (Professeur des écoles), Laurent Garreau (Ingénieur de recherche), Tabatha Morin (Ingénieur pédagogique).

		Crédits ECTS	Heures d'enseignement	Heures de travail pour l'apprenant
Tronc commun d'enseignement du diplôme Bac +1 du Cnam	Ouverture	6	90	180
	Économie, gestion et organisation de l'entreprise	3	30	60
	Expression écrite et orale	3	30	75
	Anglais professionnel	2	30	75
	Outils mathématiques	2	30	75
	Informatique et outils numériques	6	60	150
	Démarches de projet	2	30	60
Total tronc commun :			300	
Enseignements de spécialité de la mention « Agent d'accueil des publics de l'EAC »	Écouter : introduction à la sociologie des publics de la culture et de l'éducation artistique et culturelle	6	60	120
	Transmettre : accueillir et guider. La rencontre, la pratique et la connaissance, les bases de l'éducation artistique et culturelle	6	60	120
	Connaître les mondes des arts et de la culture et trier l'information	4	40	80
	Comprendre les publics pour mieux utiliser les outils d'accueil	6	60	120
	Pratiquer la relation guichet	6	60	120
	Expérience professionnelle (stage tuteuré)	8		400
Total spécialité :			280	
Total formation :			580	

Compétences transverses et douces du tronc commun d'enseignements au diplôme Bac +1 du Cnam

Compétence de conduite et gestion de projet

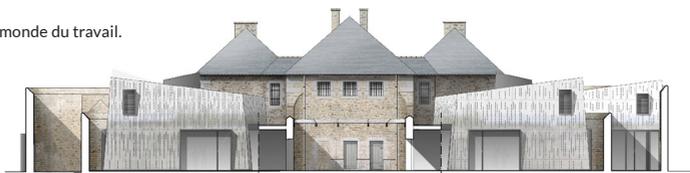
- ◆ Participer à la conduite d'un projet de sa concrétisation en faisant preuve de créativité, innovation et prise de risques,
- ◆ Comprendre une demande, l'analyser et la reformuler,
- ◆ Participer à la définition des objectifs d'un projet d'EAC,
- ◆ Programmer et gérer un projet en vue de la réalisation d'objectifs de la politique publique du 100% EAC,
- ◆ Travailler en équipe,
- ◆ Rechercher l'information, l'analyser et la synthétiser, la restituer, en rendre compte.

Compétences relationnelles et communicationnelles

- ◆ Exprimer, argumenter et interpréter des concepts, pensées, faits et opinions oralement et par écrit,
- ◆ Communiquer en situation professionnelle, en élaborant un argumentaire, en interagissant, en formalisant un propos oral ou écrit fondé sur des idées étayées, en analysant et en interprétant une situation donnée.

Compétences sociales

- ◆ Choisir et adopter les postures, conduites et comportements appropriés aux différents registres de situations professionnelles et d'interactions sociales,
- ◆ Maîtriser les codes sociaux et culturels du monde du travail.



Compétences numériques

- ◆ Approche ludique des outils numériques,
- ◆ Mettre en oeuvre les principaux outils et méthodes de recherche d'informations sur le web,
- ◆ Conduire des enquêtes et les restituer sur des grands thèmes du numérique : arts et médias du numérique, big data, objets connectés, économie numérique, gestion des données personnelles, etc.

Compétence de communication en anglais

- ◆ Comprendre, lire et s'exprimer en anglais,
- ◆ Communiquer en anglais en situation d'échange professionnel, à l'oral et par l'écrit.

Compétence mathématique :

- ◆ Développer et appliquer un raisonnement mathématique en vue de résoudre divers problèmes de la vie quotidienne au travail.

Compétence en expression culturelle

- ◆ Prendre conscience de l'importance de l'expression créatrice d'idées, d'expériences et d'émotions sous diverses formes (musique, arts du spectacle, littérature et arts visuels).

Compétence métacognitive

- ◆ Apprendre à apprendre,
- ◆ Entreprandre et organiser soi-même un apprentissage individuellement et en groupe,
- ◆ Développer des capacités réflexives dans la conduite de ses apprentissages afin de monter en autonomie.

Compétences techniques et professionnelles de la mention « Agent d'accueil des publics de l'EAC »

L'éducation artistique et culturelle repose sur trois piliers : la rencontre des publics avec les œuvres et les artistes, la connaissance des arts et de la culture et la pratique des arts et de la culture. La formation aux fonctions d'agent d'accueil des publics s'organise sur ces trois fondamentaux décrits dans la charte de l'éducation artistique et culturelle et dans le projet de l'Inseac.

Compétences qui relèvent de la Rencontre en EAC :

Compétences d'écoute, d'enquête sociologique et de communication

- ◆ Écouter et savoir inter-agir avec professionnels de la culture, acteurs de l'éducation, artistes et publics,
- ◆ Connaître et décrire son propre rapport à la culture (égosociogramme,...),
- ◆ Élaborer un guide d'entretien et savoir le mettre en application,
- ◆ Aller à la rencontre de l'artiste, l'écouter, écouter et employer les mots pour décrire son métier, son rapport à la culture, à l'art, à la formation, Ecouter et répondre : de l'interaction au téléphone.

Compétences de médiation

- ◆ Transmettre, orienter, guider, aiguiller, aider au repérage des visiteurs, usagers, festivaliers, etc.
- ◆ Prendre un rôle d'accompagnateur et de guide conférencier et mener des visites focalisées sur des dispositifs d'EAC,
- ◆ Documenter, raconter cette visite pour la diffuser et la partager.

Compétences qui relèvent des Connaissances en EAC :

Compétences de lecture, d'interprétation et de compréhension de données écrites et textuelles

- ◆ Approfondir ses savoirs sur l'offre culturelle et les contenus d'enseignement et d'éducation en lien avec les thématiques abordées dans la programmation de la structure,
- ◆ Développer des projets éducatifs autour de cette offre (atelier de lecture accompagnée autour d'un ouvrage théorique, interprétation et tutorat d'activités de productions d'élèves, ...),
- ◆ Classer et trier l'information.

Compétences de vente, d'utilisation d'outils commerciaux et de postures d'ouverture et d'interactions sociales

- ◆ Comprendre les publics pour mieux utiliser un outil de billetterie et se situer dans les publics : déculpabiliser pour déconstruire le « ce n'est pas pour moi »,
- ◆ Maîtriser un traitement de texte,
- ◆ Maîtriser un tableur,
- ◆ Maîtriser un logiciel et comprendre en quoi il est utile à la compréhension du public. Cette compréhension participe d'un projet d'établissement dans lequel on s'inscrit.

Compétences qui relèvent des Pratiques en EAC :

Compétences d'adaptation aux différentes catégories de publics et aux différents profils-types de visiteurs, d'usagers, de clients.

- ◆ Incarner la relation guichet,
- ◆ Mettre en application les règles de la communication non violente,
- ◆ Mettre en application les mesures de sécurité liées aux établissements recevant du public,
- ◆ Favoriser l'accessibilité des espaces aux personnes en situation de handicap.

Compétences d'orientation et de réponse à des situations aussi bien routinières qu'imprévues

- ◆ S'adapter aux aléas,
- ◆ Prendre les initiatives adaptées et pertinentes devant des situations à risques,
- ◆ Faciliter l'accès à une offre culturelle "exigeante" pour des personnes "complexées" ou qui ne s'estiment pas concernées.

Compétences des gestions de caisse, d'utilisation de logiciels et outils de billetterie

Compétences pratiques pour accueillir et acquérir une posture de services à la personne

Organisation de la formation

Cette formation peut être suivie en **formation initiale** et **formation continue**.

Le diplôme d'établissement bac+1 repose sur un **large tronc commun d'enseignements communs aux diplômés Bac +1 du Cnam** (sanctionné par 24 crédits européens), et des **enseignements de spécialité propres à la sortie métier du diplôme d'agent d'accueil des publics de l'EAC** (28 crédits européens). Le parcours est complété par la prise en compte de l'expérience professionnelle, au vu de la **réalisation d'un stage de 400h et d'un rapport de stage** qui en rend compte (8 crédits européens). En termes d'heures de formation, un équilibre est recherché entre tronc commun d'enseignement et enseignements de spécialités, 300 heures environ pour chaque bloc.

Les deux premiers types de compétences sont plus particulièrement travaillés dans le tronc commun d'enseignement, la production des compétences « cœur de métier » est l'objet premier des enseignements de spécialité.

Chaque unité d'enseignement comprend des cours et des travaux dirigés, articulés le plus souvent à des projets conduits en petits groupes. Elle est validée par :

- ♦ un **contrôle continu des connaissances acquises** durant les cours et les travaux dirigés ;
- ♦ les **notes obtenues sur les projets réalisés** au cours de l'année. Les notes sur les projets sont attribuées sur la base d'un rapport, accompagné d'une soutenance orale et de son support de présentation.

Admission

Lieu de formation : Guingamp, Côtes-d'Armor

Dates : pré-rentree le 27 septembre, début de la formation le 4 octobre, sous réserve de modification.

Formation requise

La formation est accessible à tout titulaire du **baccalauréat**, du **Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires** (D.A.E.U.) ou du **PASSE numérique** du Cnam.

Dans le cadre de la **formation continue**, les candidats peuvent bénéficier de la **Validation des Acquis de l'Expérience** (VAE) proposée par le Cnam pour candidater au Bac +1.

Conditions d'admission

Pour candidater en formation initiale ou en formation continue, remplir et renvoyer le dossier de candidature disponible sur le site cnam-inseac.fr durant les périodes d'admission.

Formation continue : Les candidates et candidats souhaitant suivre le Bac +1 en formation continue sont priés, en parallèle de leur candidature, de prendre contact avec les conseillers formation continue du Cnam Bretagne pour étudier les possibilités de financement : <https://www.cnam-bretagne.fr/ContactTickets/Send>. Il est recommandé de prévoir un délai de travail sur ces dossiers de quelques mois avant la période d'admission.

Responsables de la formation

Damien Malinas
Stéphanie Pourquier-Jacquin
Raphaël Roth

Contact

bzh_formations-inseac@lecnam.net

Inseac du Cnam

Institut national supérieur de l'éducation
artistique et culturelle
1, place du Champ au Roy BP 50543
22205 GUINGAMP CEDEX

cnam-inseac.fr



Credits image: Inseac du Cnam